

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 11/07/2022

Rénovation urbaine du quartier des Agnettes à Gennevilliers : un projet d'ampleur grâce à un soutien de l'Etat et de l'ANRU de 50,26 millions d'euros

Après avoir visité le chantier du nouveau groupe scolaire Joliot-Curie dans le quartier des Agnettes à Gennevilliers, le préfet Laurent Hottiaux, le maire de Gennevilliers Patrice Leclerc, le président de l'EPT Boucle nord de Seine André Mancipoz, la directrice générale de l'ANRU Anne-Claire Mialot, le directeur régional d'Action Logement Olivier Bajard et le directeur territorial Yvelines/Hauts-de-Seine de la Banque des Territoires Grégoire Charbaut ont signé la convention de renouvellement urbain du quartier des Agnettes financé par l'ANRU.

Après Nanterre et Bagneux, il s'agit du troisième projet alloséquanais contractualisé dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Le projet de renouvellement urbain de Gennevilliers, porté par l'Etablissement public territorial (EPT) Boucle nord de Seine et la Ville de Gennevilliers, concerne le quartier prioritaire des Agnettes, qui compte actuellement 100% de logements sociaux.

La participation de l'ANRU pour le renouvellement urbain de ce quartier s'élève à 50,26 M€ de concours financiers (subventions et prêts bonifiés Action Logement) et va venir en soutien d'un investissement de 185 M€ sur ce quartier, à proximité de la gare du Grand Paris Express ligne 15.

La Banque des Territoires contribue à la construction et à la réhabilitation des logements et équipements publics du quartier avec près de 33 M€ de prêts et à l'ingénierie du projet à hauteur de 300 k€.

Dans son volet habitat, le projet prévoit la démolition de 204 logements locatifs sociaux de Gennevilliers Habitat, la construction de 723 nouveaux logements et la réhabilitation et résidentialisation de 7 résidences de Gennevilliers Habitat soit 760 logements locatifs sociaux. Le programme de travaux de réhabilitation vise l'amélioration de la performance énergétique des immeubles ainsi que du confort des habitants.

En matière d'équipements publics, le projet prévoit :

- La démolition/ reconstruction du groupe scolaire de Joliot Curie au sud de la rue du 8 mai 1945 ; le nouveau groupe scolaire comportera 25 classes, un centre de loisirs, deux salles de sport, un espace de restauration collective ;
- La requalification/extension du groupe scolaire Henri Wallon qui pourra à terme accueillir 38 classes, un centre de loisirs maternel, une maison de l'enfance ;
- La requalification/extension de l'actuelle Maison du développement culturel située rue Julien Mocquard, transformée en un nouvel équipement multifonctionnel, culturel et intergénérationnel ;
- Deux nouveaux plateaux sportifs.

Le renouvellement du quartier passera aussi par la création d'un nouveau centre d'affaires à proximité de la future gare du Grand Paris Express, la reconstruction de la bourse du travail mais aussi des travaux de voirie, la requalification des espaces publics et espaces verts, la création d'un nouveau mail planté, le développement d'une agriculture urbaine de proximité. La construction d'un parking silo de 250 places va accompagner la réorganisation du stationnement dans le quartier.

«La mobilisation de l'Etat au service de ce projet emblématique va contribuer à la transformation profonde du quartier des Agnettes en améliorant la qualité de vie des habitants et en apportant une plus grande mixité sociale.»

Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Lancé en 2014, il porte sur 9 projets dans les Hauts-de-Seine, dans 7 communes : Nanterre, Bagneux, Chatenay-Malabry, Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

Le montant cumulé des concours financiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) validés sur le département des Hauts-de-Seine dans le cadre du NPNRU s'élève, au 1er juillet 2022, à 257,47 M€ de concours financiers dont 165,71 M€ de subventions et 90,74 M€ de prêts bonifiés délivrés par Action Logement, pour un coût total d'investissements estimé à environ un milliard d'euros HT.

Pour sa part, la Banque des Territoires comptabilise près de 241 M€ de prêts engagés pour la rénovation urbaine dans les Hauts-de-Seine et plus de 550 K€ de crédits d'ingénierie mobilisés.

Contact : Service départemental de la communication interministérielle
01.40.97.20.00 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr